

# Les Couvents du Tiers-Ordre Régulier masculin en Normandie, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle.

Bernadette Chaignet-Sortais  
Janvier 2014

La congrégation gallicane des Religieux du Tiers-Ordre Régulier de St François<sup>1</sup> que les lettres patentes royales appellent « *nos aimés orateurs* », se développe dès l'extrême fin du XIII<sup>e</sup> en deux provinces principales, Normandie-Picardie et Aquitaine. Très malmenée pendant les guerres de religion, elle trouve son réformateur en la personne du Père Vincent Mussart qui, à partir de 1598, va s'attacher à relever les anciennes maisons (Croisset à la porte de Rouen en 1604, Ste Barbe du Mesnil-Jourdain en 1604, Andely en 1611, Vernon en 1612-1614, Bernesault à la porte de Neufchatel en 1615) puis à multiplier les fondations, en choisissant majoritairement des implantations dans des zones gagnées par le protestantisme : (Rouen, deuxième ville du royaume en 1609-1612, Veules en 1617 et St Valery en Caux en 1621, toutes proches de l'axe Luneray-Dieppe, foyer du protestantisme cauchois, Laigle en 1620, où l'on envisage l'érection d'un temple, Saint-Lo en 1630, siège du consistoire du Cotentin, puis Paris en 1630, rue de Nazareth, couvent échangé avec les religieuses de Ste Elisabeth dont les Pères sont chapelain et confesseur.

Après la mort du Père Mussart en 1637, bientôt suivie de la division définitive de la congrégation gallicane en quatre provinces (1640-1641), la province de Normandie, dite de St Yves poursuit les fondations, selon un programme moins évident de « *lutte contre l'hérésie* » et sans doute un peu plus opportuniste à un moment où « *les charités sont refroidies* » : Aumale en 1642, Meulan en 1644, Louviers *intra muros* en 1646, Pont de l'Arche en 1648, Bernay en 1650, Courbevoie en 1658 et Ingouville-Le Havre en 1661, retour en pays protestant.

Dans les toutes premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, les religieux réformés trouvent en Normandie des couvents isolés, conformes à la vocation érémitique de l'époque précédente et pratiquement en ruine. Ils vont choisir soit de rester sur place en réparant puis en reconstruisant : à Croisset, par exemple, couvent partiellement troglodytique creusé dans les falaises de Seine, ou à Neufchatel, couvent sur une ancienne petite île de la rivière, soit de déménager comme à Vernon où ils descendent d'un ermitage pour s'installer à un endroit très passant, sur la grande route à la sortie du pont, comme à Bernay où ils quittent les pentes boisées pour s'installer le long de la grande route de Rouen. Il est manifeste qu'ils recherchent maintenant non plus la solitude mais au contraire les emplacements les plus fréquentés (la porte St Hilaire à Rouen, la porte du Temple à Paris, le long de la route de Verneuil à Laigle, plus tard, à la sortie du village de Courbevoie, le long de la route de St Denis, ou bien au carrefour des routes de Rouen et de Montivilliers à la sortie du Havre).

Les constitutions indiquent qu'il y aura un plan-type des couvents à construire, dont le projet devra être approuvé du Provincial et des fabriciers ; ce plan qui n'est pas détaillé se déduit des documents d'archives, puisque peu de ces couvents sont encore debout.<sup>2</sup> Ce sont une croix signal, croix monumentale installée en haut de la falaise, à l'entrée de la voie qui mène au

---

<sup>1</sup> Appelés couramment *Pénitents de Picpus*, à cause de leur première implantation à la porte de Paris, *Pères de Nazareth*, voire *Petits Pères Nazareth*, *Tiercelins* dans l'Est de la France.

<sup>2</sup> La liste des couvents totalement détruits est malheureusement pour nous plus longue que celle des couvents conservés : Croisset et St-Valery-en-Caux sont assez bien conservés ; Ste-Barbe-près-Louviers, Louviers *intra-muros*, Rouen, Ste-Elisabeth à Paris, Neufchatel, Pont de l'arche et Veules le sont partiellement.

couvent... au-dessus de la porte d'entrée en ville ; une clôture, objet de tous les soins et qu'il faut perpétuellement réparer ; une église d'un seul vaisseau sur lequel se greffent perpendiculairement des chapelles de donateurs-fondateurs ; un cloître ; deux bâtiments bordant le cloître, appelées « *le grand dortoir* » qui comprend des volumes communs au rez-de-chaussée (réfectoire, salle du chapitre rarement nommée, infirmerie, cuisine, dépense, salle des hôtes) et à l'étage des rangées de cellules desservies par de vastes couloirs. Ces bâtiments sont complétés selon les besoins de constructions de service (pressoir, cave, bucher, écurie, « *bâtiment des pensionnaires* » pour les couvents qui servent de maisons de force, et de jardins (potager, verger, fleuriste, vigne, voire cimetière). Ce programme, mis au point depuis plusieurs siècles, ne présente aucune originalité lorsque les Pénitents le mettent en application au cours du XVII<sup>e</sup> siècle.

Contrairement aux grandes abbayes médiévales qui l'ont développé avec ampleur, ou aux Récollets de Versailles qui dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ont bénéficié du patronage royal, des meilleurs architectes et de fonds quasi illimités, les Pénitents construisent laborieusement leurs couvents ; chaque donation un peu substantielle trouve immédiatement une traduction matérielle.<sup>3</sup> Ils sont adeptes de la récupération des matériaux qu'ils se font donner dès qu'une opportunité se présente (les pierres du Château-Gaillard à Andely, les pierres du château démantelé de Neufchatel, les matériaux du château du duc à Aumale... A Croisset et à Rouen, ils utilisent la pierre calcaire qu'ils font extraire de leurs propres carrières de Croisset. A Veules et St Valery, ils font mettre en œuvre le grès que l'on trouve en abondance dans ces deux bourgs. A Vernon et à Meulan, ils utilisent de la pierre calcaire locale que leurs moyens fort limités empêchent d'acheter de bonne qualité. A Ingouville, c'est « *le caillou noir* », autrement dit le galet de mer, couramment usité dans la pointe du Havre.

Les Pénitents ont reproduit dans leurs couvents plusieurs modèles, dont ils n'ont toutefois pas l'exclusivité :

-Les ailes de leurs cloîtres forment volontiers partiellement le rez-de-chaussée de leurs bâtiments conventuels : à Louviers, et à St Valery, un côté du cloître se trouve en appentis le long de l'église, le deuxième se trouve en rez-de-chaussée du bâtiment conventuel, le troisième se trouve le long du bâtiment en appentis, le quatrième se trouve entièrement libre. A Aumale et à Rouen, le premier se trouvait le long de l'église, deux autres en rez-de-chaussée, le quatrième libre.

-Les ailes de cloître étaient couvertes d'une voûte en bois, selon le profil d'un arc polygonal<sup>4</sup> à trois côtés, profil peu usité si ce n'est dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, et traduit en pierre dans les cloîtres pénitents (Rouen, St-Valery, Mesnil-Jourdain)

-Le chevet plat du sanctuaire est prolongé par un *chœur des religieux*, rectangle toujours séparé du sanctuaire par un mur, dont le plafond est plus bas que celui de l'église ; ce chœur des religieux surmonté d'une pièce de même dimension, appelée « *dessus du chœur* » dont la fonction reste souvent indéterminée.

-Il arrive que ce volume soit utilisé comme bibliothèque (Bernay et la bibliothèque aménagée par l'architecte J-M. Chevotet au couvent de Nazareth) ; au couvent de Picpus et à Croisset, la bibliothèque était installée au-dessus des chapelles.

-Les couvents pénitents possèdent toujours une infirmerie, munie d'une cheminée et généralement équipée d'un matériel spécifique (si l'on en croit les inventaires

---

<sup>3</sup> L'extraordinaire *Mémorial du couvent de Bernay* ( Arch. Dep. Eure) permet de suivre d'année en année l'approvisionnement des chantiers, les constructions, les améliorations, les achats de mobilier ; il est parfaitement représentatif de la méthode employée.

<sup>4</sup> Sorte d'arc tracé suivant plusieurs droites. *Principes d'analyse scientifique, Architecture, méthode et vocabulaire*, Paris, Imp. Nat.1972, vol. 1, col. 133.

révolutionnaires) ; dans les grands couvents comme Picpus et Rouen, l'infirmerie devient un « *lieu de santé* », pavillon autonome où sont regroupés les religieux infirmes ou gravement atteints venant de plusieurs couvents.

- Conformément aux constitutions, chaque couvent possède un campanile plutôt qu'un clocher, avec une seule cloche que l'on peut actionner depuis le chœur des religieux.

Notons enfin, qu'en dépit de la véritable austérité des constructions, le sanctuaire est soigneusement décoré (peintures, marbres tardifs et colonnes attestés par des livres de comptes, statues, tableaux), les ornements liturgiques sont abondants et de généreux donateurs offrent des objets de qualité dont très peu sont conservés (à Paris, le chancelier Séguier qui le patronnait avait commandé à Charles Le Brun de nombreux tableaux ).

Janvier 2014

B.CH-S